



## SOMMAIRE

**CÉRÉMONIE  
VŒUX DU MAIRE**  
P. 2



**HOMMAGE  
ALDO BUGELLI  
NOUS A QUITTÉS**  
P. 2



**PATRIMOINE ARBORÉ  
ACQUISITION DES BOIS  
COLCOMBET PAR LA  
COMMUNE**  
P. 3



**MANIFESTATIONS  
FÉVRIER**  
P. 4

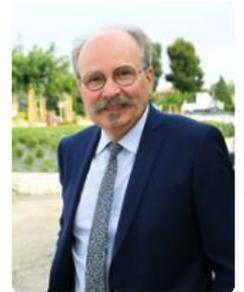


## 22 ha

C'est le nombre d'hectares de forêt acquis par la mairie.

## CHRONIQUE DU MAIRE

### CHRISTIAN JULIEN



#### Le temps de la préparation budgétaire

Les mois de janvier et février sont traditionnellement consacrés à la préparation budgétaire. La première étape est constituée par les orientations budgétaires, qui déterminent le cadre du futur budget.

2024 constitue une année essentielle sur ce mandat, en ce qu'elle portera budgétairement nos principaux projets. Nous travaillons à réunir toutes les conditions pour que, tant du point de vue de la planification des dépenses, que de la recherche des financements, la coordination s'opère au meilleur des intérêts de la commune. Tous les élus y sont mobilisés, et veillent particulièrement, chacun dans leurs délégations respectives, à la bonne exécution du plan de mandat.

Sur le terrain, et déjà très concrètement, les travaux ont commencé, et les premières constructions sortent de terre. Par ailleurs, les dernières validations s'opèrent, notamment sur les contours du projet de végétalisation des cours des écoles, et l'aménagement des préaux et du parvis du groupe scolaire Pasteur.

#### 2024, porteuse de grands projets, constitue une année essentielle de ce mandat.

La rénovation des locaux d'accueil de la mairie sont bien entamés, et devront permettre, au terme de ce premier semestre 2024, de pouvoir offrir un service de proximité de qualité, dans une relation où l'administration ne se désincarne pas, mais garde une approche humaine absolument nécessaire.

Nous aurons l'occasion de revenir, dans l'édition des prochaines « Chroniques lerptiennes », sur l'ensemble de ces dossiers, avec le détail nécessaire à la bonne information de chacun.

L'équipe municipale est au travail, et poursuit son action au service de la commune et de ses habitants.

Bien fidèlement.

## ZOOM SUR UNE ŒUVRE MAJEURE

### UNE MERVEILLE DU MAMC+ À LA MÉDIATHÈQUE

Afin de maintenir le lien avec le public jusqu'à sa réouverture à l'automne 2024, le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole propose une programmation inédite de février à août 2024 : une présentation hors les murs de sept œuvres de sa collection. Saint-Genest-Lerpt accueillera à la médiathèque un tableau de Firenze Lai, artiste hongkongaise, « Real Reality » (2019), du 2 au 29 février.

En 2014, la révolution des parapluies à Hong-Kong bouleverse Firenze Lai. Elle prend conscience qu'elle vit dans une société manipulatrice. Dès lors, le corps des anonymes qu'elle peint est déformé, disproportionné, comme contraint par les bords du tableau, oppressé par leur environnement. Vous voulez en savoir plus sur cette œuvre ? Venez la découvrir à la médiathèque. Plus d'informations en page 4.

7 ŒUVRES • 7 MOIS • 7 COMMUNES  
LA COLLECTION DU MUSÉE À VOTRE RENCONTRE !

SAINT-GENEST-LERPT • RIVE-DE-GIER  
ROCHE-LA-MOLIERE • SAINT-AURICE-EN-GOURGOIS  
GENILAC • VILLARS • CHAMBŒUF

FÉVRIER – AOÛT  
2024

## 2024 : L'ABOUTISSEMENT DE PROJETS D'ENVERGURE



Le conseil municipal et le conseil municipal d'enfants lors de la cérémonie des vœux

Le 11 janvier, la cérémonie de présentation des vœux a réuni les acteurs de la vie locale et la population. L'occasion pour le maire Christian JULIEN de dresser le bilan 2023 et présenter les projets mis en œuvre en 2024.

Marquée par des avancements significatifs dans l'aménagement du cadre de vie lerptien, 2023, année de mandat, a été consacrée à la préparation et à la matérialisation de grands projets qui verront leur aboutissement en 2024 : construction d'une tribune boudrome, rénovation du hall d'accueil de la mairie, réhabilitation de l'espace Pinatel et aménagement des espaces extérieurs de l'école Pasteur.

Par ailleurs, Monsieur le maire a évoqué la poursuite des actions en matière de démocratie de proximité, de culture, mais aussi dans le domaine sportif en rappelant l'obtention du label Terre de Jeux 2024 témoignant de la participation de la ville dans l'aventure des prochains

Jeux Olympiques, et la tenue de la Coal Cup malgré les travaux en cours de la tribune boudrome. La préoccupation constante de l'environnement a également conduit à la constitution d'un fonds forestier communal et à la poursuite des engagements pour la préservation des ressources. Enfin, la présentation à l'assemblée du nouveau site internet de la commune ([villesgl.fr](http://villesgl.fr)) par Nicolas Laurenson, conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies, témoigne de la volonté d'un passage à une administration entièrement numérisée.

 **Discours du maire et vidéo de la cérémonie sur [www.villesgl.fr](http://www.villesgl.fr) | actualités**

### HOMMAGE

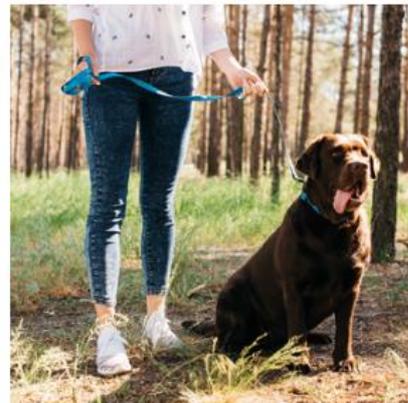


## ALDO BUGELLI NOUS A QUITTÉS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès d'Aldo Bugelli, survenu à l'âge de 72 ans le 3 décembre dernier. Côtechaudaire de toujours, il fut conseiller municipal de 1989 à 2001 sous les municipalités de Jean Barlet puis de Roland Vacher. Également impliqué dans la vie associative, il fut trésorier de la boule du Rousset pendant plus de 30 ans. La municipalité souhaitait lui rendre hommage et présenter à sa famille ses plus sincères condoléances.

## TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE!

De nombreux administrés dénoncent le comportement incivique de certains maîtres qui laissent leur animal créer des nuisances. Pour le bien de tous, quelques règles simples de savoir-vivre avec un chien doivent être respectées.



Un arrêté municipal du 23 août 2022, prescrit d'ailleurs, un certain nombre d'obligations à observer pour la détention des chiens et leur divagation. Certains canidés ont dernièrement fait l'expérience d'être attaqués lorsqu'ils étaient en laisse, par des congénères, qui eux, ne l'étaient pas. Nous rappelons donc la règle de base sur le fait de tenir son animal en laisse dans le centre-ville et les espaces publics. Rappelons également que tout propriétaire d'un animal de compagnie est responsable de ses actes. D'un point de vue plus général, un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde de troupeau. Un chien est aussi considéré divaguant s'il est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse, en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est également interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

## LA MAIRIE DEVIENT PROPRIÉTAIRE DES BOIS COLCOMBET



En conformité avec le rapport sur le développement durable de 2023, la ville a procédé à l'acquisition, fin décembre, de plusieurs parcelles boisées, d'une superficie de près de vingt hectares, situées sur la commune.

Cette acquisition va permettre la constitution d'un patrimoine forestier communal, en regroupant les espaces boisés déjà propriété de la commune, avec ce nouvel ensemble. L'objectif poursuivi, outre la constitution d'une réserve forestière sur le domaine communal, est bien celui de la protection de la nature, de sa biodiversité, et la garantie d'une préservation tout à fait essentielle à l'équilibre des territoires. Mais au-delà, ce seront également des

moyens mobilisés pour l'entretien, et qui permettront à terme, la jouissance de biens préservés, avec une coopération rapprochée des organismes spécialisés dans la gestion forestière. Sans les capacités financières de la commune, et sa détermination à œuvrer pour la préservation d'espaces naturels, cette opération n'aurait pu se faire. Nous vous tiendrons prochainement informés des dispositions qui seront prises pour la gestion de ce fonds patrimonial forestier.

### VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL MUNICIPAL

## LE PERSONNEL MUNICIPAL MIS À L'HONNEUR



De gauche à droite : la directrice générale des services, Les médaillés et le maire lors de la cérémonie des vœux

À quelques jours de la cérémonie des vœux à la population, monsieur le maire a réuni l'ensemble du personnel afin de lui présenter ses vœux et le remercier pour le travail accompli.

Le bilan de l'année écoulée a tout d'abord été dressé par Camille Borde, directrice générale des services. 2023 a vu plusieurs mouvements en personnel au sein des différents services, et notamment le départ en retraite de Brigitte Romanetto et Elisabeth Collard, agents d'accueil à la médiathèque.

Trois agents de la collectivité et un élu, ont ensuite été décorés par monsieur le Maire de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale qui vient récompenser les services honorables de longue durée accomplis : la médaille d'or

pour 35 ans de services pour Dominique Gaffié, directrice de la microcrèche, l'or également pour Jean-François Gaud, ancien directeur général des services, désormais retraité et élu municipal depuis 2021 pour 37 ans de services, la médaille d'argent pour 20 ans de services pour Jacques Chatel et Laurent Esteban, agents techniques au centre technique municipal.

Élus et employés communaux, actifs et retraités, se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif dînatoire pour fêter la nouvelle année.

### EN BREF

#### RECENSEMENT CITOYEN

**CITOYENNETÉ** Se faire recenser en mairie est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 ans, filles et garçons. Les jeunes nés en janvier, février, mars 2008 doivent se présenter en mairie pour effectuer cette démarche dès le mois de leurs 16 ans (et obligatoirement avant fin mars 2024). Apportez le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

#### TRAVAUX SALLE A. PINATEL

**CIRCULATION** Dans le cadre des travaux de la salle André Pinatel et durant toute l'année 2024, la circulation automobile et la circulation piétonne sont interdites entre le 3 rue Buisson et le 5 rue Bonnardel (en face du petit cercle) sur toute la zone chantier. Les résidents de l'immeuble « le Bellevue » peuvent accéder à leur garage.

#### CONSEIL MUNICIPAL

**DÉMOCRATIE** Réunion mercredi 7 février à 19 heures. En raison des travaux de rénovation de la salle du conseil en Mairie, la séance se tiendra salle Louis Richard.

#### JOURNÉE COMMÉMORATIVE

**COMMÉMORATION** Le 11 mars : journée d'hommage aux victimes du terrorisme.

## MARDI-GRAS

### CARNAVAL

VEN. 16 FÉVRIER → 16<sup>H</sup>45 | 17<sup>H</sup>

#### DÉAMBULATION

↳ RENDEZ-VOUS  
DEVANT LES ÉCOLES

Animée par la Baroufada  
et les élèves des écoles  
Pasteur et Notre-Dame

#### FUGA

↳ PLACE DE LA VERCHÈRE

#### DISTRIBUTION DE BUGNES

↳ SALLE LOUIS RICHARD

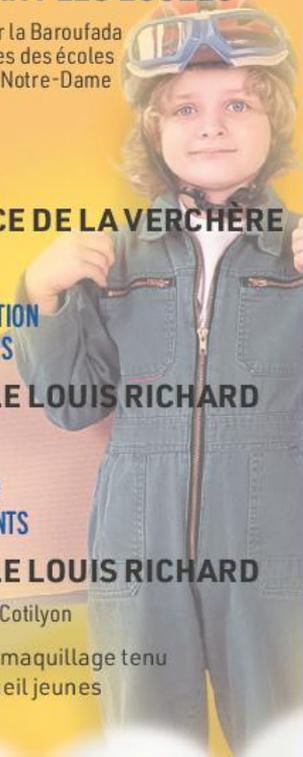
#### BAL POUR LES ENFANTS

↳ SALLE LOUIS RICHARD

Animé par Cotilyon

Stand de maquillage tenu  
par l'accueil jeunes

GRATUIT  
INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30



### CARNAVAL PARTY POUR LES ADOS

VEN. 16 FÉVRIER → 20<sup>H</sup>-23<sup>H</sup>  
↳ SALLE LOUIS RICHARD

Bal pour  
les 11/17 ans

ENTRÉE : 2 €  
TICKETS EN VENTE SUR PLACE  
OU À L'ACCUEIL JEUNES

INFOS ACCUEIL DE LOISIRS :  
06 72 93 55 83



## SAISON CULTURELLE

### FEMME(S) C<sup>IE</sup> LE BRUIT DES COUVERTS

LECTURE SPECTACLE POUR  
UN VIOLONCELLE

MAR. 6 FÉVRIER → 20<sup>H</sup>30  
↳ MÉDIATHÈQUE

Femme(s) est  
au cœur d'un voyage  
sonore et sensoriel.  
Les femmes, depuis  
des millénaires, ont  
dû taire, prouver,  
montrer, convaincre  
de leur légitimité, de  
leur regard sur le  
monde. Dans cette  
lecture spectacle,  
nous découvrons  
le courage,  
l'ingéniosité, la force  
et l'intelligence des  
femmes qui ont su, à  
travers leurs mots,  
leur imaginaire et leur  
vécu, nous élever et  
nous réveiller.

TOUT PUBLIC - À PARTIR DE 9 ANS  
TARIF : 10 € | 8 € | GRATUIT - DE 12 ANS  
INFOS EN MAIRIE : 04 77 50 57 30



## EXPO À LA MÉDIATHÈQUE

### 7 MERVEILLES DU MAMC+ « REAL REALITY »

EXPOSITION DU TABLEAU DE FIRENZE  
LAI, ŒUVRE EMBLÉMATIQUE DU MUSÉE  
D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

DU 2 AU 29 FÉVRIER  
↳ MÉDIATHÈQUE

Visites focus (durée 45 min) :

- ▶ samedi 3, 10, 17 et 24 à 11h
- ▶ mercredi 7, 14, 21 et 28 à 16h

GRATUIT  
INFOS : MAMC.SAINT-ETIENNE.FR

## CONTÉE

CONTES À VOYAGER

SAM. 3 FÉVRIER → 10<sup>H</sup>  
↳ MÉDIATHÈQUE

par Delphine Thouilleux

GRATUIT - À PARTIR DE 4 ANS  
INFOS : 04 82 24 00 28



## THÉÂTRE D'IMPRO

SAM. 17 FÉVRIER → 10<sup>H</sup>30  
↳ MÉDIATHÈQUE

Amusez-vous avec les comédiens et  
choisissez les thèmes joués

GRATUIT - ADULTE  
INFOS : 04 82 24 00 28

## MATINÉE JEUX VIDÉOS



MAR. 20 ET 27 FÉVRIER → 10<sup>H</sup>  
JEU. 22 ET 29 FÉVRIER → 10<sup>H</sup>  
↳ MÉDIATHÈQUE

GRATUIT - TOUT PUBLIC  
SUR RÉSERVATION : 04 82 24 00 28

## CINÉ PLAID

VEN. 9 FÉVRIER → 20<sup>H</sup>30  
↳ MÉDIATHÈQUE

Venez vous blottir seul(e) ou en  
famille devant un bon film !

GRATUIT - TOUT PUBLIC  
INFOS : 04 82 24 00 28



## LES MERCREDIS DU CINÉMA

MER. → 16<sup>H</sup>  
↳ MÉDIATHÈQUE

Chaque mercredi un film surprise

GRATUIT - TOUT PUBLIC  
INFOS MÉDIATHÈQUE : 04 82 24 00 28



CHRONI'CIDÉ LETTRE D'INFORMATIONS, édité par la municipalité de Saint-Genest-Lerpt - Place Charles de Gaulle - 42530 Saint-Genest-Lerpt.  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Christian JULIEN. RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION Isabelle Serre - communication@villesgl.fr - 04 77 50 57 33.  
CONCEPTION DOO THE DESIGN - hellow@doothedesign.com. IMPRESSION SUD OFFSET. TIRAGE 3 350 exemplaires.  
Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE [www.villesgl.fr](http://www.villesgl.fr) - facebook @42530SGL - illiwap @42530

